

LETTRE TYPE ASSISTANT MATERNEL

Le nouveau « Service Public de la Petite Enfance » : Comment allez-vous soutenir les assistantes maternelles sur votre commune ?

Votre Nom et prénom

Assistante maternelle à [Ville]

Votre adresse

Mairie de ...

Adresse du destinataire

Lieu, le.... [Date]

Objet : Comment allez-vous soutenir les assistantes maternelles sur votre commune ?

[Madame ou Monsieur] le Maire,

A l'aube du service public de la petite enfance (SPPE) où vous deviendrez autorité organisatrice en prenant tout ou en partie des compétences liées aux modes d'accueil, je souhaiterais, pour moi et mes collègues qui habitent dans cette commune, que vous souteniez notre profession et de fait que vous conserviez les places que proposent les assistantes maternelles.

Nous observons que certaines cours des comptes régionales¹ constatent une « *dépendance croissante à l'égard du secteur privé des micro-crèches financées par la PAJE au détriment de l'accueil individuel* ». Ce choix qu'ont fait certains élus, a eu un impact sur l'abandon des assistantes maternelles pour leur profession. Au niveau national, je l'observe également car si les différents partis politiques ont souhaité des commissions d'enquête sur les micro-crèches, ils n'ont pas désiré s'intéresser pour autant aux assistantes maternelles qui restent encore le mode d'accueil le plus présent au sein des communes.²

De plus, l'invisibilité de ce mode d'accueil ne permet pas d'anticiper les départs à la retraite massifs vers 2030-2032 et aujourd'hui, l'on découvre plutôt la baisse de notre nombre sans toutefois qu'il y ait des actions concrètes pour les endiguer. Pourtant plusieurs causes sont responsables du départ de notre profession, et si l'existence du relais petite enfance est un soutien, celle-ci ne permet pas seule, de répondre aux autres difficultés. L'équilibre des modes d'accueil reste par exemple, un enjeu pour nous demain.

C'est pourquoi, même si je ne doute aucunement de votre investissement au sein de votre commune, [madame ou monsieur] le maire, je voulais vous sensibiliser, car si aujourd'hui, une augmentation des places de micro-crèches reste un choix que vous pourriez faire, je devrais cesser alors ma profession par manque de travail. Certes, ceci reste ma problématique, néanmoins, lorsqu'une partie des coûts de ces modes d'accueil resteront à la charge de la collectivité, cela deviendra la vôtre.

Veuillez agréer, [Madame ou Monsieur] le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature.

1 Par exemple, pour les départements de Loire-Atlantique et du Nord.

2 Le Haut conseil à la famille (rapport sur le SPPE) indique que ce mode d'accueil reste le plus présent sur les territoires.